



# Abaissement des protections à l'importation par l'OMC : quels risques pour le marché du porc en France ?



**D**ans le cadre des négociations actuelles à l'OMC, face aux demandes pressantes de pays exportateurs, l'Union Européenne pourrait être amenée à consentir à des baisses sensibles de ses protections tarifaires à l'importation (droit de douane) sur les produits agricoles en général et sur la viande porcine en particulier. Une étude de l'ITP a analysé l'état de la concurrence et les enjeux de l'ouverture du marché du porc.

## Objectifs

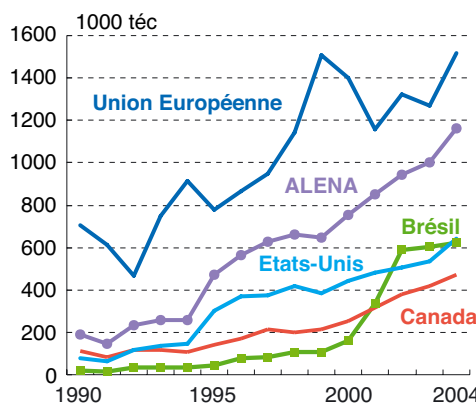
L'étude vise à apprécier le potentiel de compétitivité des principaux concurrents de l'UE, « candidats » au statut de fournisseur à brève échéance, et à évaluer les possibilités d'importation et les effets sur le marché du porc et la production française.

La situation, la dynamique de la production des pays concernés, notamment en terme de coûts en élevage, sont présentés. Les besoins de matières premières des utilisateurs de viandes porcines sur le marché français et européen (transformateurs) et l'adéquation de l'offre des pays tiers sont ensuite étudiés. La compétitivité commerciale potentielle des fournisseurs extérieurs sur le marché des pièces européen au regard de la baisse de la protection communautaire est ensuite analysée, en prenant en compte les spécificités des marchés, les coûts d'approche et les facteurs du commerce international des viandes.

## Dynamique et coûts des grands concurrents

Premier exportateur mondial de viande porcine, l'Union Européenne est confrontée à une présence accrue des autres grands compétiteurs. Depuis 2005, l'essor des ventes du

Canada et des États-Unis a multiplié par 2,5 les ventes de l'ALENA. Le Brésil s'est rapidement placé dans le groupe de tête des exportateurs.



Source : ITP d'après Commission Européenne, USDA, ABIPECS et Statistiques Canada UE à 25 depuis 2004. Les échanges intra-UE et Intra-ALENA sont exclus. Exportations hors ALENA pour Canada et Etats-Unis

**Graphique 1 : Exportations de viandes porcines sur les marchés mondiaux**

## Dynamique de la production et de la filière

L'essor porcin des compétiteurs de l'UE s'est accompagné d'évolutions structurelles notables et porteuses de conséquences pour l'avenir : localisation des élevages, concentration des maillons de la filière, avec des facteurs de croissance et aussi des freins.

## Résumé

L'étude vise à apprécier le potentiel de compétitivité des principaux concurrents de l'UE et à évaluer les possibilités d'importation et les effets sur le marché du porc et la production française. Premier exportateur mondial de viande porcine, l'UE est confrontée à une présence accrue des autres grands compétiteurs. A l'exportation, le Brésil très dépendant du marché russe, cherche à diversifier ses débouchés. Le Canada possède un savoir-faire reconnu dans le domaine de l'exportation de viande porcine. Depuis une date récente, les Etats-Unis sont exportateurs de viande porcine. Le consommateur est aujourd'hui très attentif aux prix, recherchant les produits « basiques ». Ces éléments modifient les contraintes et les exigences imposées aux industriels de la charcuterie-salaison, davantage orientées vers l'abaissement du prix de revient. Les volumes en jeu et les prix d'achat attractifs induiront des risques importants pour le marché européen.

Hervé MAROUBY  
Claudie GOURMELEN  
Jan Peter VAN FERNEIJ  
Michel RIEU



## Brésil

Principal foyer de la production porcine, les états du sud du Brésil, particulièrement Santa Catarina ont assuré la plus grande partie de la progression des volumes nationaux ces dernières années.

L'intégration de petits producteurs agricoles par quelques grandes firmes d'abattage transformation y est très largement majoritaire. Cette zone bénéficie d'outils industriels de taille importante et des atouts liés à la concentration géographique. Mais les questions de protection de l'environnement deviennent d'actualité.

Pour des volumes encore réduits, la production a connu une forte expansion dans la région Centre-Ouest, au Goiás et au Mato Grosso, front d'expansion pour les cultures de céréales et de maïs. Le développement s'appuie sur la construction de complexes d'élevage et de transformation carnée par des grandes firmes ou d'ateliers d'élevage de grande taille, visant un haut niveau technique, sur de très grandes exploitations de cultures végétales. Les investisseurs misent sur la disponibilité et les prix bas des matières premières et sur l'espace disponible. La faiblesse des infrastructures de transport, la nécessité d'implanter des structures d'aval performantes constituent en revanche des facteurs limitants. Cette zone paraît néanmoins fournir une marge de développement importante pour la production porcine ces prochaines années.

A l'exportation, le Brésil, très dépendant du marché russe, cherche à diversifier ses débouchés. Dans le secteur de la volaille, les grandes entreprises ont déjà montré leur capacité à s'imposer fortement sur les marchés mondiaux (Union Européenne, Japon).

La maîtrise de la situation sanitaire est un enjeu clé pour l'accès aux débouchés rémunérateurs.

## Canada

Le Canada possède un savoir-faire reconnu dans le domaine de l'exportation de viande porcine qui représente près de la moitié de la production. Sa bonne position sur le marché japonais notamment concourt à la valorisation du porc.

Le secteur de l'abattage-découpe s'est fortement concentré au cours des dernières années, comme les structures d'élevage. Depuis 2002, les volumes produits se sont stabilisés au Québec sous l'influence d'un moratoire sur la création et le développement des élevages. Les provinces des plaines de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan) ont fortement développé la production porcine, susceptible de mieux valoriser les fortes ressources céréalières. Le développement s'est traduit par une croissance plus importante du naissage et l'émergence d'exportations d'animaux vifs vers les Etats-Unis. Le développement des ateliers d'engraissement et la construction d'outils d'abattage-découpe vont continuer à augmenter la production de viande porcine de ces provinces. L'espace disponible, la taille des acteurs (élevages et transformation) limitent les freins liés à l'application des politiques environnementales.

## Etats-Unis

Depuis une date récente, les Etats-Unis sont exportateurs nets de viande porcine. Leurs exportations se sont fortement accrues, en premier lieu vers leurs partenaires de l'ALENA et vers le Japon, mais ils sont présents dans de nombreux autres pays. La filière porcine a profité de la montée en puissance

de l'élevage canadien (importations d'animaux vifs).

Les restructurations observées au début des années 90 se sont poursuivies sous l'impulsion des grandes entreprises associant abattage-transformation et production (intégration). La taille des élevages et la concentration des outils industriels d'abattage-découpe s'est accrue. La part des grandes firmes intégratrices dans la production a augmenté. La filière s'est renforcée face aux exigences de l'aval et des marchés, notamment à l'exportation.

La production s'est développée dans de nouveaux bassins, principalement la Caroline du Nord, deuxième état producteur, et pour des effectifs moindres dans certains états du sud. La concentration avec la montée en puissance de l'intégration s'est accrue. La production de la principale région, le Corn Belt qui inclut l'Iowa, premier état porcin du pays, s'est adaptée et a résisté.

Des résistances au développement des élevages sont nées dans différents Etats (moratoire en Caroline du Nord en 1997). Les préoccupations environnementales se traduisent par des réglementations plus strictes, relayées par l'opposition aux grands élevages. Ces facteurs constituent un frein à la croissance de la production qui cherche des nouveaux bassins offrant des conditions économiques de développement favorables.

## Les coûts de production en élevage

Les résultats des modèles de coût de production disponibles, représentatifs de la situation des bassins étudiés, établis à partir de coûts observés et d'avis d'experts et régulièrement actualisés, ont été rapprochés des références françaises.

**Principal foyer de la production porcine, les états du sud du Brésil, ont assuré la plus grande partie de la progression des volumes nationaux.**

**Depuis 2002, les volumes produits se sont stabilisés au Québec sous l'influence d'un moratoire sur la création et le développement des élevages.**



**Tableau 1 : Évolution des coûts de production du porc entre 2000 et 2004**

En €/kg de carcasse	2000	2001	2002	2003	2004	Moyenne 2000-2004
France	1,26	1,34	1,34	1,30	1,32	1,31
Brésil	1,06	0,77	0,74	0,70	0,73	0,77
Canada	1,14	1,17	1,12	1,06	1,05	1,11
États-Unis	1,26	1,25	1,25	1,10	1,00	1,17

Sources : Elaboration ITP d'après GTE-Tableau de Bord, ICEPA/ACSURS, MAFRI/OMAF/CPDQ, ISU-Iowa

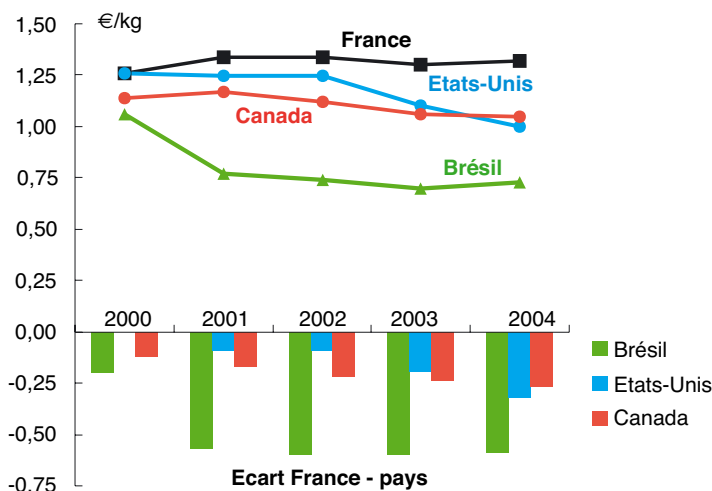
La comparaison des coûts de production exprimés en euros montre un avantage en faveur des États-Unis et du Canada, de 11 % et 15 % respectivement et surtout du Brésil (-41 %), en moyenne sur la période 2000-2004. Les écarts constatés dessinent une hiérarchie nette, assez stable au fil des années, malgré l'incidence des variations monétaires.

Les principaux postes de coût montrent un avantage sensible pour les autres bassins de production traduisant le coût avantageux des facteurs.

- Le coût alimentaire est inférieur de près d'un quart à celui constaté en France en Amérique du Nord et au Brésil, en raison du coût très inférieur du prix de l'aliment. Cet avantage n'est que légèrement amorti par de moindres performances techniques.

- Le Brésil se démarque pour les coûts de la construction très avantageux avec des bâtiments plus « légers » et peu onéreux. Si les prix unitaires des bâtiments nord-américains sont plus bas, la valeur du poste « amortissement-frais financiers » est voisine de celle observée en France, prenant en compte une situation d'outils plus récents.

- Le bas niveau du coût horaire du travail (-70 % au Brésil par rapport à la France) réduit très fortement l'incidence de la main d'œuvre au Brésil par rapport à ses concurrents. Dans le bassin



Sources : Elaboration ITP d'après GTE-Tableau de Bord, ICEPA/ACSURS, MAFRI/OMAF/CPDQ, ISU-Iowa

**Graphique 2 : Évolution comparée des coûts de production du porc France, Brésil, États-Unis et Canada et des écarts France/pays (€ par kg de carcasse)**

**Tableau 2 : Principaux postes de coût et coût des facteurs (moyenne 2000-2004)**

	France	États-Unis	Canada	Brésil
<b>Coût alimentaire (€/kg)</b>	<b>0,79</b>	<b>0,61</b>	<b>0,62</b>	<b>0,58</b>
Prix aliment* (€/Tonne)	166	145	139	118
<b>Coût construction(€/kg)</b>	<b>0,14</b>	<b>0,16</b>	<b>0,14</b>	<b>0,10</b>
En €/truie	5 100	3 200	3 415	990
<b>Coût main d'œuvre(€/kg)</b>	<b>0,19</b>	<b>0,14</b>	<b>0,12</b>	<b>0,06</b>
Main d'œuvre (€/Heure)	13,9	11,0	11,3	1,6

\* Engraissement

Sources : Cf. supra

nord-américain, le coût unitaire de la main d'œuvre est inférieur de 20 % au coût français.

### **Demande à l'importation et à déquation de l'offre**

#### **Les exigences des acheteurs**

Après avoir recherché les garanties après les crises sanitaires, le consommateur est aujourd'hui très

attentif aux prix, recherchant les produits « basiques ».

Ces changements s'inscrivent aussi dans la stratégie actuelle de la grande distribution, sous l'influence des contraintes de rentabilité et devant l'essor du « hard discount ». L'offre de produits est redéfinie en faveur des produits sous marque de distributeur ou sans marque et des « promotions ».

Ces éléments modifient les contraintes et les exigences imposées

**En Amérique du Nord et au Brésil le coût alimentaire est inférieur de près d'un quart à celui constaté en France.**

**Le Brésil se démarque pour les coûts de la construction très avantageux.**

**Le bas niveau du coût horaire du travail réduit très fortement l'incidence de la main d'œuvre au Brésil.**





**Les résultats à l'exportation des principaux concurrents de l'UE sur les marchés mondiaux témoignent de leur capacité à offrir des viandes porcines aux clients les plus exigeants.**

**Parmi les propositions de l'UE dans les négociations à l'OMC, la viande porcine est directement concernée par l'élimination des restitutions à l'exportation et la baisse des protections à l'importation.**

aux industriels de la charcuterie-salaison, davantage orientées vers l'abaissement du prix de revient.

Les industriels de la transformation paraissent réceptifs aux opportunités à l'importation pour leur approvisionnement en matières premières. Ce secteur recevrait l'essentiel des importations, même si certains créneaux de la consommation en frais pourraient y faire appel.

Les entretiens avec les opérateurs français de la charcuterie-salaison ont mis en évidence leur adaptabilité favorisée par la maîtrise des procédés industriels, l'utilisation d'une gamme large de matières premières (congelé) et une souplesse vis à vis des caractéristiques requises.

Les importations satisfaisant aux critères imposés par l'UE (sécurité sanitaire) pourraient ainsi couvrir une part importante des fabrications : lardons, charcuteries cuites « entrée de gamme », plats préparés et charcuteries pâtisseries. Le recours au marché international concernerait en premier lieu les épaules et les poitrines, ou les mélanges maigre/gras.

Dans le cas du jambon, particulièrement crucial pour sa place dans les fabrications et la valorisation du porc en France, les cahiers des charges exclurent sans doute l'utilisation de matières premières importées, pour les jambons cuits supérieurs, selon les spécifications du « Code des usages ». Toutefois, les « premiers prix » et « choix » pourraient y faire appel.

A l'échelle de la transformation européenne, ces constats devraient se trouver renforcés compte tenu de la nature des produits, de leur niveau qualitatif et des exigences sur les matières premières utilisées.

**Adéquation et compétitivité de l'offre**

Les résultats à l'exportation des principaux concurrents de l'UE sur les marchés mondiaux témoignent de leur capacité à offrir des viandes porcines aux clients les plus exigeants (Japon notamment). Les différences de qualité existant entre les principaux bassins (taux de muscle plus faibles que dans l'UE en Amérique du Nord) constituent un élément à relativiser : l'adaptation de l'offre par la découpe, par une élaboration des pièces adaptée aux besoins des acheteurs joue un rôle plus décisif. L'offre d'un mince « standardisé » (mélange maigre-gras) adapté aux besoins des transformateurs sera également un atout.

Enfin, l'organisation collective du secteur (le triptyque communication-marketing-promotion à l'export) et l'appui des autorités publiques pour appuyer les performances commerciales ne doivent pas être sous-estimés, comme le montre le cas du Canada.

**Impact de la réduction de la protection tarifaire**

Parmi les propositions de l'UE dans les négociations à l'OMC, la viande

de porcine est directement concernée par l'élimination des restitutions à l'exportation et la baisse des protections à l'importation. Les conséquences de ce dernier point sont étudiées ici.

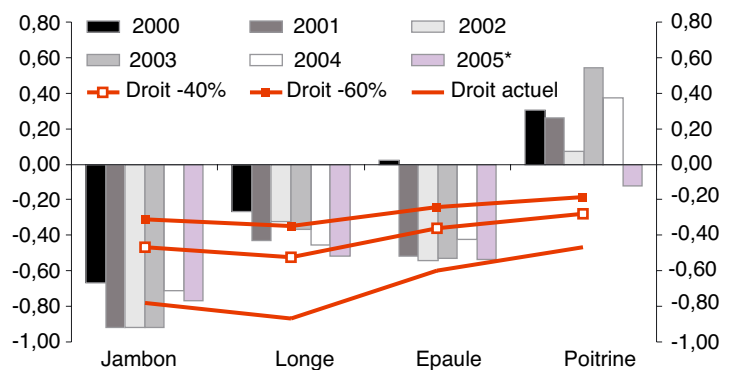
**Simulation des prix d'accès sur le marché UE**

Les prix d'accès au marché européen des pièces en provenance de l'Amérique du nord et du Brésil ont été évalués sur la période 2000 à 2005. Les prix « rendu France », incluant les frais d'acheminement terrestres et maritimes depuis les ateliers de découpe, pour des viandes mises à disposition des acheteurs dans un port français, ont été comparés aux prix de marché des pièces observés en France (Tableau 3).

L'écart, mesurant la compétitivité potentielle de ces fournisseurs, a été rapproché du droit d'entrée s'appliquant à l'importation dans l'Union Européenne pour apprécier l'efficacité de différents niveaux de protection du marché.

**Etats-Unis**

Les droits d'entrée à l'importation actuels ne compensent pas le différentiel observé en moyenne certaines années en faveur du jambon



Source : Élaboration ITP. États-Unis : prix moyen des pièces du « cut-out », USDA. France : SNM Rungis et Nord-Picardie (Epaule) 2005\* : période juillet - octobre

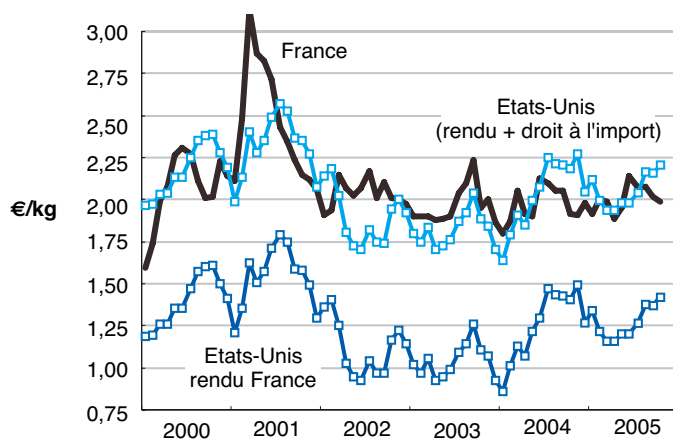
**Graphique 3 : Écart du prix des pièces États-Unis et France et protection (droit et hypothèses OMC), €/kg**



américain. La protection paraît aussi peu confortable pour l'épaule.

L'examen des prix mensuels montre un avantage concurrentiel encore plus important certains mois qui rendait possible les importations de jambons américains.

La réduction des droits à l'importation (Graphique 3, Tableau 3) pourrait alors conduire à accroître sensiblement les possibilités d'importations, la protection devenant alors très insuffisante.



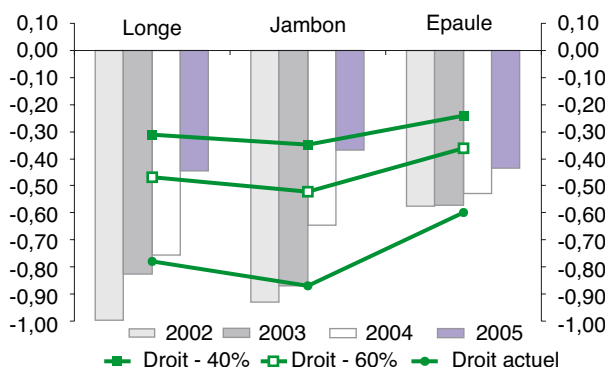
Source Élaboration ITP d'après USDA, SNM

Graphique 4 : Prix du jambon « États-Unis » et marché français

**La réduction des droits à l'importation pourrait conduire à accroître les possibilités d'importations.**

### Brésil

Les prix de pièces brésiliennes, notamment de la longe et du jambon, présentent une forte compétitivité par rapport aux prix français. Les niveaux moyens de prix d'accès au marché français montrent qu'il y aurait eu risque d'importation si le Brésil avait été autorisé à exporter vers l'UE. La baisse des droits exposerait très fortement le marché.



Source Élaboration ITP. Brésil : ICEPA/CONAB, SNM Rungis et Nord-Picardie (Epaule)

Graphique 5 : Écart du prix des pièces Brésil et France et protection (droit actuel et scénarios OMC)

**Les prix de pièces brésiliennes, présentent une forte compétitivité par rapport aux prix français.**

### Conséquences sur les marchés et la production

L'analyse précédente ne rend que partiellement compte des perturbations induites par la baisse de protections à l'importation dans le

secteur de la viande porcine sur les équilibres de prix et d'approvisionnement. En particulier, les importations devraient favoriser les pièces désossées d'une part, les mélanges de maigre-gras d'autre

part. La capacité des grands fournisseurs internationaux à s'adapter aux besoins des clients compte tenu des volumes disponibles, l'atout disponibilité/coût/spécialisation de la main d'œuvre consti-

Tableau 3 : Prix des viandes de porc des États-Unis, rendu sur le marché français et protection (droit et hypothèses OMC)

€/kg, en 2003	Carcasse	Longe	Jambon	Epaule	Poitrine
<b>Prix du porc payé au producteur</b>	<b>1,03</b>				
Coût transport et abattage	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Coût découpe		0,10	0,10	0,10	0,10
<b>Prix Départ abattoir (prix observés)</b>	<b>1,08</b>	<b>1,46</b>	<b>0,84</b>	<b>0,67</b>	<b>1,67</b>
Transport intérieur	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07
Coût de transport port Etats-Unis vers UE	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13
<b>Prix, Rendu Fob UE, viandes Etats-Unis (hors droit d'entrée)</b>	<b>1,28</b>	<b>1,66</b>	<b>1,04</b>	<b>0,88</b>	<b>1,88</b>
<b>Prix marché Français (départ abattoir)</b>	<b>1,28</b>	<b>2,03</b>	<b>1,96</b>	<b>1,41</b>	<b>1,34</b>
Ecart de prix : Etats-Unis - France	0,00	-0,36	-0,92	-0,53	0,54
<b>Droit actuel (OMC) - Uruguay Round</b>	<b>0,536</b>	<b>0,869</b>	<b>0,778</b>	<b>0,601</b>	<b>0,467</b>
Droit Doha (Uruguay -20%)	0,429	0,695	0,622	0,481	0,374
Droit Doha (-40%)	0,322	0,521	0,467	0,361	0,280
Droit Doha (-60%)	0,214	0,348	0,311	0,240	0,187

Elaboration ITP d'après données USDA, SNM, valeurs indicatives de coûts.



tueront des facteurs supplémentaires de l'expansion du commerce.

Ainsi, les volumes en jeu et les prix d'achat attractifs induiront des risques importants pour le marché européen, en premier lieu des déséquilibres « offre-demande » de manière plus ou moins prolongée. Ils apporteront aussi des modifications de flux dans le commerce entre les maillons de la filière (abattoirs, découpeurs, transformateurs), de la hiérarchie des prix des pièces et de la valorisation des produits. L'ensemble de ces effets aura des conséquences négatives sur les prix payés aux éleveurs.

## Conclusion

### Potentiel d'expansion et de progrès des grands bassins concurrents

Au cours des prochaines années, les grands bassins concurrents devraient continuer de profiter d'atouts notables (matières premières, espaces ou, à des degrés divers, coût de la main d'œuvre) pour poursuivre le développement de leur production porcine. La dynamique et la volonté d'expansion des filières devraient répondre à la montée des contraintes (environnement, sécurité alimentaire, voire bien-être) qui lui sont imposées. La dispersion des coûts de production, la part croissante des grands élevages, dont les coûts sont moins bien connus, semble offrir à cet égard des marges de manœuvre. Le « pouvoir de marché » des leaders opérant en filières verticales, la bonne valorisation des viandes, à l'exportation en particulier, dégagent des ressources pour conforter les investissements dans les outils aux différents stades. Déjà largement présentes sur les marchés mondiaux (porc et volailles), pilotant l'élevage, ces entreprises

sauront certainement s'adapter aux besoins (traçabilité-sécurité) et exigences de nouveaux clients.

### Recours aux importations

Les stratégies de réponse à la situation des marchés des produits carnés, la recherche d'opportunités commerciales devrait conduire l'industrie de la charcuterie-salaison à se tourner vers de nouvelles origines géographiques pour l'approvisionnement en pièces de fabrication notamment les épaules. Les fabricants de jambons cuits pourraient faire appel à des pièces venant de l'extérieur de l'UE, plus ou moins élaborées.

L'analyse des prix d'offre des principales pièces de porc, constatés aux Etats-Unis au cours des dernières années et exprimés « rendu utilisateur » en Europe met en effet en évidence un avantage concurrentiel sérieux de nature à induire des importations sur le marché français. Les niveaux actuels de protection (droit normal dans le cadre de l'OMC) ne sont pas surdimensionnés vis à vis de cette situation. Dans un premier temps, l'effacement des barrières non tarifaires à l'importation (sanitaires, agrément d'entreprises) rendra probable l'émergence d'exportations à destination de l'Union Européenne.

La réduction significative des droits à l'importation suite à un accord à l'OMC s'accompagnera ensuite d'une expansion encore plus importante de ces flux, tout particulièrement pour les pièces destinées à l'industrie de transformation.

### Risques et stratégies de réponse pour la production française

Le marché des pièces de porc de l'UE sera donc largement ouvert si

les hypothèses de baisse des protections se réalisent.

Les limites en volume de ces importations ne seraient pas fixées par les restrictions qualitatives imposées par la demande. En effet, les matières premières offertes par les pays tiers et acceptables par les utilisateurs portent sur des volumes importants, surtout à l'échelle de l'UE. Le marché sera donc déterminant, avec ses paramètres de qualité, de prix relatifs et de stratégie et pratiques des différents opérateurs.

Si le marché communautaire est attractif, les exportateurs mobiliseront des disponibilités ou s'organiseront pour les développer.

Ces importations pourraient avoir des conséquences lourdes sur les marchés européens du porc. Les impacts seront plus ou moins significatifs, selon les pièces et les pays de l'UE, en volume et en prix. L'équilibre du prix des pièces sera modifié dans l'UE.

Tous les maillons aval de filière en sortiraient fragilisés, l'abattage-découpe, au premier chef, et plus tard, peut-être la transformation, si les exportateurs poursuivent plus loin leur recherche de valeur ajoutée.

Mais cette évolution aura aussi des effets sur le prix du porc. Une part importante de la production pourrait être mise en situation difficile. On estime qu'une baisse durable de 5 cts du prix moyen payé aux producteurs mettrait en jeu 20 % des élevages français.

La filière a-t-elle à sa disposition des moyens de limiter ces risques, en dehors des voies politiques dans le cadre des négociations à l'OMC ?

En premier lieu, le renforcement de la compétitivité de l'offre devra

**Au cours des prochaines années, les grands bassins concurrents devraient continuer de profiter d'atouts pour poursuivre le développement de leur production porcine.**

**Les fabricants de jambons cuits pourraient faire appel à des pièces venant de l'extérieur de l'UE, plus ou moins élaborées.**



se poursuivre, par la maîtrise des coûts production des élevages (performances accrues, bâtiments adaptés...) et par l'abaissement du prix des facteurs de production. Mais les autres maillons de la filière sont aussi concernés. D'autant que les contraintes pesant sur elle continuent de s'accroître.

Sur le plan de la protection aux frontières, il faudra être vigilant sur les règles non tarifaires (statut sanitaire, hygiène des produits, traçabilité). Mais il apparaît peu vrai-

semblable que l'OMC prenne en compte d'autres aspects des modes de production (environnement, bien-être, conditions sociales...). Une protection de nature commerciale devra se construire en parallèle, avec peut-être la promotion auprès des consommateurs d'un signe « garantie origine UE ».

Quoi qu'il en soit, le contexte de valorisation du porc sur les différents marchés de la viande sera modifié. De nouveaux équilibres se créeront entre prix des diffé-

rentes pièces. Les entreprises de découpe pourront-elles exploiter des marges de compensation, en vendant mieux les produits les moins fragilisés et en s'ouvrant des marchés plus rémunérateurs ?

S'il en était besoin, ce nouveau défi remet sur le devant de la scène les réflexions sur l'organisation de la filière porcine en « aval » et sur sa possibilité de développer de nouvelles stratégies commerciales, ou de s'adapter rapidement à des contextes commerciaux changeants. ■

**Les entreprises de découpe pourront-elles exploiter des marges de compensation, en vendant mieux les produits les moins fragilisés et en s'ouvrant des marchés plus rémunérateurs ?**

### Les grands exportateurs : les chiffres-clé (2004) Productions végétales et animales

	Etats-Unis	Canada	Brésil	UE à 25	France
Population totale (Millions hab.)	294,0	31,5	181,6	459,2	61,8
Superficie totale (Millions km <sup>2</sup> )	9,16	9,22	8,46	3,97	0,55
Superficie agricole -	4,12	0,68	2,64	1,64	0,30
<b>Productions végétales (Millions tonnes)</b>	<b>Moyenne 2002, 2003, 2004</b>				
Céréales	334,6	49,9	50,1	260,2	65,0
Oléagineux -	78,9	9,6	51,0	18,6	5,2
<b>Exportations de céréales</b>	<b>78,1</b>	<b>16,1</b>	<b>3,7</b>	<b>20,8</b>	<b>27,0</b>

	Etats-Unis	Canada	Brésil	UE à 25	France
<b>Production, exportation et consommation de viande (2004)</b>					
<b>Productions (1000 tonnes tée)</b>					
- Viande bovine	11 261	1 496	8 674	8 036	1 826
- Volailles -	17 700	1 091	8 409	11 036	1 989
- Porc -	9 063	2 216	2 679	21 260	2 330
<b>Exportations (1000 tonnes tée)</b>					
- Viande bovine	209	559	1 698	333	579
- Volailles -	2 371	90	2 690	1 029	715
- Porc -	988	960	504	1 520	647
<b>Consommation par habitant (2004)</b>					
- Viande bovine (Kg tée/ hab.)	30	32	39	18	27
- Volailles -	17	35	33	23	23
- Porc -	23	27	12	44	35

Superficie et SAU : données 2002 (FAO) pour Etats-Unis et Canada. UE : Eurostat, France : Scees (2003)

Population : Etats-Unis et Canada 2002 (FAO). UE : Eurostat 2003

Productions végétales : moyennes des récoltes 2002, 2003 et 2004.

Source USDA pour Etats-Unis, Canada et UE. France : Scees, ONIC. Brésil : CONAB

Exportations : hors UE pour l'UE à 25. France : toutes destinations. Céréales : campagnes 2002/2003, 2003/2004 et 2004/2005.

Oléagineux : Oil World sauf Brésil (CONAB). Principaux oléagineux (hors coton). France : Scees

Production de viandes et exportations : USA ; Source USDA, Statistiques Canada. Porc : estimation ITP (PIB), production (abattages) corrigée des échanges de vif

Brésil : bilans CONAB. UE : estimation Commission. Juin 2005 (Perspectives des marchés). Porc : ITP

Sources : FAO, USDA, Oil World, Statistiques Canada, Eurostat, Conab, Scees

L'étude :  
« Abaissement des protections à l'importation par l'OMC : quels risques pour le marché du porc en France ? »  
H. Marouby et al.,  
(Pôle Economie ITP)  
convention ITP-OFIVAL  
décembre 2005.

#### Contacts :

herve.marouby@itp.asso.fr